

### **Avis de demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage 1406**

Avis public est donné que, lors de sa séance qui aura lieu le 13 décembre 2021 à 19 h 30, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. Permettre au bâtiment situé au 4161, rue Redmond, une marge latérale minimale de 2,50 mètres au lieu de 3 mètres;
2. Permettre au bâtiment situé au 4165, rue Redmond, une marge latérale minimale de 2,50 mètres au lieu de 3 mètres;
3. Permettre 5350, rue Canon (lot 6 366 910), la construction d'une habitation unifamiliale de structure isolée ayant une marge latérale droite minimale de 1,50 mètre au lieu de 3 mètres;
4. Permettre au 5175, rue Ramsay :
  - une sur largeur de manœuvre minimale de 0,60 mètre de profondeur au lieu de 1,20 mètre dans la partie de l'aire de stationnement située devant le bâtiment;
  - que les manœuvres des véhicules de livraison pour accéder au quai de chargement s'effectuent sur la voie publique au lieu de s'effectuer sur le terrain privé;
5. Permettre au 1555, boulevard des Promenades, l'installation de deux enseignes murales au lieu d'une seule enseigne, conditionnellement à ce que l'une des enseignes soit orientée en direction du boulevard des Promenades et que la seconde soit orientée vers la rue Laure-L.-Hosson, sur la façade latérale du local, et qu'elle soit positionnée au-dessus de l'entrée principale.

Conformément à la résolution SH-211122-2.1, la consultation des citoyens sur ces demandes de dérogations mineures est remplacée par une consultation écrite.

Toute personne qui souhaite se prononcer sur une de ces dérogations mineures peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 23 novembre 2021 au 8 décembre 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : [greffe.sh@longueuil.quebec](mailto:greffe.sh@longueuil.quebec) en indiquant leurs nom et adresse.

Longueuil, le 23 novembre 2021.

Marie-Claude Bérubé

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert